**Fiche d’appel à candidatures**

Prix de l’élève-ingénieure France

**–**

**Rappel**

Ce prix co-créé par l’**Agence universitaire pour la Francophonie** et la **Conférence des directeurs des écoles françaises d’ingénieurs**, en partenariat avec **Elles bougent**, **Femmes ingénieurs**, **STMicroelectronics**, **Talents du numérique** et avec le soutien d’**ATC France**, du **Bureau national des élèves-ingénieurs**, de **Campus-Channel**, de la **Commission des titres d’ingénieur**, d’**Ingénieurs et scientifiques de France**, et de **Techniques de l’ingénieur**, récompensera une étudiante dont le parcours académique et les ambitions professionnelles constituent des exemples pour les plus jeunes générations.

L’objectif de ce prix est de démontrer que l’ingénierie est accessible à toutes et de valoriser le parcours d’étudiantes qui s’épanouissent dans leurs choix académiques, professionnels et personnels.

**Critères de sélection**

L’élève-ingénieure France devra justifier d’une inscription en cours et d’un parcours scolaire dans une école d’ingénieur·e·s française accréditée par la CTI.

Elle devra exposer, via **un texte de 1 500 signes maximum** (environ 250 mots) sa vision de l’égalité femmes-hommes, des questions de stéréotypes de genre, de la problématique de l’orientation des jeunes filles. Ce texte sera un condensé de ses connaissances et un témoignage de son expérience. Elle devra impérativement joindre à cette fiche candidature son ***curriculum vitae* à jour**.

Enfin, si la candidate le souhaite, elle pourra fournir des documents (brochures, photos témoignages) illustrant son investissement dans une association. Toutes les actions en faveur de la valorisation des filières et des métiers de l’ingénierie et de la promotion de l’égalité femmes-hommes seront considérées comme un atout par les membres du jury.

**La présente fiche de candidature est à retourner complétée et accompagnée d’un *curriculum vitae* à jour sur l’espace dédié du site** [**www.ingenieuses.fr**](http://www.ingenieuses.fr) **à partir de mi-février 2021.**

**La date limite de dépôt des candidatures est fixée au 10 mars 2021.**

**Pour toute question, veuillez vous référer à la** [**foire aux questions**](https://www.ingenieuses.fr/ledition-2021/#faq) **consultable sur le site Internet de l’opération. Vous pouvez également écrire à l’adresse** [**ingenieuses@cdefi.fr**](mailto:ingenieuses@cdefi.fr)**.**

La cérémonie de remise de prix se tiendra le **20 mai 2021**. Le format de l’événement sera fixé en fonction de l’évolution de la situation sanitaire et des consignes gouvernementale.

Les nominé·e·s pour chacun des prix seront informé·e·s par e-mail au mois d’**avril**.



**Fiche de candidature**

Prix de l’élève-ingénieure France

**Nom et prénom**

**Filière et année d’études**

**Nom et adresse de l’établissement**

**Activités extra-scolaires (investissement associatif, loisirs, passions, etc.)**

**Coordonnées**

Adresse :

Tél :

E-mail :

Réseaux sociaux (facultatif) :

**Votre vision de l’égalité femmes-hommes, des stéréotypes de genre et de l’orientation des jeunes filles, en 1 500 signes (250 mots) maximum :**

**En remplissant ce document, j’autorise la CDEFI et l’AUF à :**

* transmettre à la CDEFI les documents permettant de décrire le projet en vue de sa publication sur le web ou d’une présentation à la presse ;
* conserver mes coordonnées et les documents fournis en complément, pendant toute la durée du concours 2021 ;
* conserver ces données personnelles, exclusivement dans le cadre des archives du concours, sans aucune possibilité de divulgation à un tiers ;
* communiquer mon nom et mon école dans les médias et sur leurs supports de communication.
* m’identifier au sein des publications relatives à Ingénieuses sur les différents réseaux sociaux de la CDEFI et d’Ingénieuses.

Enfin, la CDEFI et l’AUF s’engagent à me demander l’autorisation préalable pour toute mise en relation avec un média dans le cadre d’une interview écrite, enregistrée en audio ou en vidéo.

Fait à :

Date :

Signature :